

Procès-verbal de la huitième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, tenue le lundi 11 octobre 2022 par visioconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Alain Samson	Président (2024)
M ^{me} Farrah Bérubé	Vice-présidente (2024)
M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2023)
M ^{me} Nadia Leclerc	Administratrice (2024)
M. François Lefebvre	Administrateur (2024)
M. Francis Carpentier	Administrateur coopté (2023)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
--	--

ABSENCES :

M ^{me} Nicole Podeur	Trésorière (2023)
M. Gilles Gaumont	Administrateur (2023)

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Geneviève Leblanc	Conseillère, Division de la culture
M. Michel Masse	Président, Comité des citoyens du Vieux-Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 15 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

22-08-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
22-08-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
22-08-03	Projet d'art public – 350^e du collège François-de-Laval	19 h 10
22-08-04	Consultation citoyenne – Votre été dans le quartier	19 h 50
22-08-05	Séance d'information publique : Travaux rue Saint-Stanislas et dans le secteur de la côte du Palais	20 h 40
22-08-06	Période d'information de la conseillère municipale	20 h 45
22-08-07	Période de questions et commentaires du public	21 h
22-08-08	Adoption des procès-verbaux du 28 juin et du 12 septembre 2022	21 h 10
22-08-09	Fonctionnement du conseil d'administration	21 h 15
22-08-10	Trésorerie	21 h 20
22-08-11	Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier	21 h 25
22-08-12	Suivi des dossiers	21 h 45
22-08-13	Correspondance	22 h
22-08-14	Divers	22 h 03
22-08-15	Levée de l'assemblée	22 h 10

22-08-01 Ouverture de l'assemblée

M. Alain Samson, président, ouvre la séance à 19 h 05. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

22-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M^{me} Farrah Bérubé, DUMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Laroche Casavant, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22-08-03 Projet d'art public – 350^e du collègue François-de-Laval

M^{me} Leblanc de la Division de la culture présente le [projet d'art public](#) qui se tiendra à compter de l'automne 2023 sur la rue Sainte-Famille dans le cadre du 350^e anniversaire du Collège François-de-Laval.

Trois sculptures seront installées entre le muret et le mur du collège pour rendre hommage à l'enseignement, aux femmes et aux Huron-Wendats. Le budget est de 120 k\$ par œuvre. Le financement provient de Patrimoine canadien et de l'entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec.

Les trois artistes sélectionnés pour chacune des thématiques réalisent actuellement des maquettes qu'ils soumettront prochainement à un jury composé de sept membres, soit un conseiller municipal, un architecte paysagiste, trois artistes spécialistes, un représentant du propriétaire ainsi qu'un représentant des citoyens.

Les dates de sélection prévues sont le 25 octobre pour la thématique relative aux femmes, le 1^{er} novembre pour celle de l'enseignement et une date encore indéterminée en janvier pour la thématique portant sur la nation Huronne-Wendate. Les œuvres seront présentées au jury en avant-midi et la sélection aura lieu après discussions en après-midi.

Un règlement a été établi concernant la volumétrie et les spécificités techniques des œuvres. Les artistes sélectionnés sont de Québec ou issus de la nation Huronne-Wendate. Ce seront des œuvres contemporaines rappelant le passé.

Question et commentaires

M. Samson demande si on peut jumeler au projet une bonification ou un verdissement de la rue Sainte-Famille. M^{me} Leblanc répond que le réaménagement du secteur est prévu pour 2024, mais que les œuvres auront déjà été installées. Elle va soulever le point auprès de M. André Plante, architecte paysagiste à la Ville.

M. Samson rappelle qu'il est important d'impliquer les citoyens en amont pour éviter les écueils et bonifier les projets.

M^{me} Bérubé précise que les gouttières génèrent beaucoup de glace sur le trottoir en hiver et qu'il faudrait en tenir compte lors du réaménagement.

Une citoyenne s'inquiète des poubelles qui traînent à la semaine longue et qui diminuent l'attrait de la rue. Elle suggère d'aviser les propriétaires.

M^{me} Leblanc va relayer l'information.

M. Laroche Casavant s'interroge sur la raison qui motive le projet.

M^{me} Leblanc précise qu'il s'agit d'un don de la Ville au collège pour souligner son 350^e anniversaire.

M. Masse demande comment les œuvres seront réparties sur la rue.

M^{me} Leblanc montre à l'écran l'emplacement prévu du côté est de la rue Sainte-Famille. Les trois œuvres seront montées entre les deux paliers donnant accès aux portes latérales du collège (photo).



Les œuvres seront fixées au muret et la largeur maximale de chacune d'elles n'excèdera pas la largeur des fenêtres. Des plaques indiqueront la symbolique de l'œuvre et le nom de l'artiste. Le dévoilement des œuvres est prévu en octobre 2023.

Le projet devait initialement comporter cinq œuvres d'art mais leur nombre a été réduit pour des questions de budget.

Pour en revenir au jury, M^{me} Leblanc souhaiterait qu'une personne soit désignée pour représenter les citoyens. La charge est rétribuée. La même personne pourrait siéger pour les trois thématiques mais il n'est pas exclu que deux ou trois personnes soient désignées selon leur disponibilité.

Trois personnes font part de leur intérêt à faire partie du jury.

RÉSOLUTION 22-08-50

Concernant la désignation des personnes représentant les citoyens sur le jury de sélection du projet Parcours hommage – Collège François-de-Laval ([CU2022-046](#))

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Farrah Bérubé, IL EST RÉSOLU de désigner M. Mathieu Laroche Casavant, M. Francis Carpentier ainsi que M. Michel Masse comme représentants du quartier sur le jury de sélection du projet Parcours hommage – Collège François-de-Laval soulignant le 350^e anniversaire du collège. Les représentants désignés siègeront respectivement le 25 octobre 2022 pour la sélection de l'œuvre en hommage aux femmes, le 1^{er} novembre 2022 pour la sélection en hommage à l'enseignement ainsi qu'en janvier 2023 pour la sélection en hommage à la nation Huronne-Wendate. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Bergeron va transmettre la résolution ainsi que les coordonnées des personnes désignées à M^{me} Leblanc. Cette dernière mentionne qu'elle pourrait revenir au printemps prochain pour présenter les œuvres retenues ainsi que l'installation prévue sur la rue Sainte-Famille. M. Samson accepte avec grand plaisir au nom du conseil de quartier.

22-08-04 Consultation citoyenne – Votre été dans le quartier

La consultation citoyenne menée conjointement par le conseil de quartier et le Comité de citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) vise à recueillir les préoccupations de la population du quartier et à guider les interventions des deux organismes auprès de la Ville.

M. Samson invite les personnes présentes à faire part dans un premier temps des améliorations qu'elles ont constatées et dans un deuxième temps, des inconforts qui subsistent dans le quartier.

Les améliorations

Bassin Louise – La zone de baignade portuaire à [l'Oasis du Port de Québec](#) est accueillie avec beaucoup d'intérêt. La baignade, très populaire lors des journées chaudes, est gratuite et accessible pour tout le monde, autant pour les sportifs que pour les familles. L'animation est intéressante. L'événement constitue une nette amélioration dans le secteur.

Espace 400^e – Un peu plus d'animation a eu lieu cet été autour de l'espace 400^e, possiblement à cause des bureaux récemment aménagés. C'est un lieu de convergence apprécié.

Rue Saint-Paul – Le réaménagement de la rue Saint-Paul et son verdissement sont un plus. C'est une belle rue qui devrait être encore plus achalandée.

Agora du Vieux-Port – La programmation des spectacles était fort intéressante cet été et il y en avait pour tous les goûts. La circulation était fluide et le stationnement facile. Il y a eu un bon encadrement policier tel que demandé par le conseil de quartier et les copropriétés avoisinantes.

Grande Allée – La disparition de la scène du Festival d'été de Québec (FEQ) devant le manège militaire a été un grand soulagement pour les riverains qui étaient incommodés par le bruit. Si la scène devait revenir, il serait important que les côtés en soient fermés pour éviter la dispersion des sons.

Maison Pollack – La maison qui était délabrée a été prise en charge, les travaux avancent et le ménage est en cours. C'est une belle amélioration. Les jeunes qui squattaient l'endroit l'ont déserté.

Place d'Youville – Il y a eu moins de bruit cet été.

Administration municipale – La Ville a manifesté une meilleure écoute et fournit des efforts concrets pour trouver des solutions.

Animation et grands événements – Intéressant cet été, les répertoires étaient légers et les heures raisonnables. C'était bien organisé et contrôlé.

Stations à Vélo – Plusieurs stations ont été installées dans le quartier (Place des canotiers, Traverse, Bassin Louise, Gare du Palais, Hôtel de Ville, Parc Montmorency, Parc de l'Esplanade, Parc de la Francophonie, Place d'Youville,). Le service est intéressant et permet une bonne combinaison de déplacements à vélo et à pied.

Bateaux de croisière – Le retour des bateaux de croisières est bien accueilli tant que le quartier n'est pas submergé de croisiéristes comme en 2019.

Voitures bruyantes – Il y avait beaucoup de voitures bruyantes au début de l'été et moins au cours de l'été. Ce fut beaucoup plus calme en général.

Poubelles – De manière générale, il y avait moins de poubelles au sol.

Trottoirs – Les trottoirs des rues Garneau et Sainte-Famille ont été réparés.

Les inconforts

Boulevard Champlain – Il y a encore trop de conteneurs sur le boulevard Champlain. Le point sera porté à l'attention du comité de cohabitation Port Communauté (CCPC). La citoyenne est invitée à transmettre un courriel au conseil de quartier afin de s'assurer que le message soit relayé et qu'il y ait un suivi de la part du comité.

Avenue Wilfrid-Laurier – Il y a encore beaucoup trop de bruit le soir et la nuit à cause du trafic qui est dévié lorsque la Grande Allée est fermée à la circulation. La rue piétonne est intéressante, mais cela engendre une surcharge de circulation sur l'avenue Wilfrid-Laurier. Il faudrait trouver une solution plus pérenne qu'une présence policière accrue.

Quant aux sons en provenance du FEQ, ils sont pires d'année en année. Et à tout cela se sont ajoutés cette année sur l'avenue les autobus touristiques à deux étages qui dispensent leurs commentaires à tout vent.

Il y a quelques années, la circulation automobile était plutôt déviée sur la rue Jacques-Parizeau et le boulevard René-Lévesque. Ce serait encore une solution possible. Il faudrait également ajouter des panneaux indiquant que la vitesse est limitée à 30 km/h sur l'avenue.

M^{me} Coulombe-Leduc mentionne qu'il y a aussi des résidents sur la rue Jacques-Parizeau et qu'il ne faudrait pas transposer un problème d'une rue à une autre. Il faut des solutions plus globales. Le stationnement au Complexe G pourrait être une solution, mais il est dispendieux de sorte que les gens préfèrent chercher du stationnement sur rue. Il faudrait réfléchir à différentes solutions. Elle souhaiterait recevoir des résolutions des syndicats de

copropriétés dénonçant les problématiques pour lui permettre de faire avancer le dossier. Le conseil de quartier pourrait appuyer ces résolutions ce qui leur donnerait plus de poids.

Rue Jacques-Parizeau – La rue a malheureusement été fermée à la circulation pendant le FEQ. Apparemment, la rue des Parlementaires serait également fermée l'année prochaine ce qui pourrait causer de sérieux problèmes dans le secteur.

Rue Sainte-Famille – Des autobus de touristes qui ne sont pas autorisés à circuler le font tout de même et s'engagent sur la rue Sainte-Famille pour tourner sur la rue Hébert. Il n'y a pas assez de dégagement et la maison d'une citoyenne a été endommagée. Il faudrait plus de signalisation pour éviter ce genre de situation.

Côte de la Potasse – La circulation s'est accentuée et plusieurs autobus ont été ajoutés. Il est particulièrement difficile pour les piétons et les cyclistes de circuler à la hauteur du débarcadère du Comptoir Emmaüs, là où le camion de l'organisme est stationné.

Place d'Armes – La place manque d'entretien et de verdissage au sol.

Place d'Youville – La place est une magnifique porte d'entrée dans le Vieux-Québec mais tout l'été, le centre de la place a été laissé à l'abandon. Il faudrait un projet de verdissage pour éviter d'en faire un îlot de chaleur.

M^{me} Coulombe-Leduc indique que la place d'Youville ainsi que la place d'Armes ont prévu être réaménagées après la place de l'Hôtel-de-Ville. La Ville a également l'intention d'animer la place d'Youville sur une base annuelle en collaboration avec les riverains.

Îlot Fleurie – Le parc de l'îlot Fleurie, sous le viaduc de l'autoroute Dufferin-Montmorency, à l'extrémité du quartier, est laissé à l'abandon. Les déchets s'y accumulent.

Îlot McWilliam – Beaucoup de déchets sont laissés sur place. Il pourrait y avoir une meilleure gestion des poubelles.

Festival d'été de Québec (FEQ) – Les événements demeurent bruyants, les vibrations se font sentir même lorsque les fenêtres sont fermées. La réponse de la Ville lorsqu'on appelle au 311 n'est pas très intéressante. La Ville devrait être plus rigoureuse sur le nombre de décibels autorisés.

La scène des Plaines était la plus problématique notamment parce que les gens en sortaient comme ils voulaient. Il y a quelques années, les piétons étaient dirigés vers le Château Laurier et vers le Concorde de sorte qu'ils évitaient l'avenue Wilfrid-Laurier.

Le FEQ a également pris beaucoup d'espace sur Grande-Allée à la hauteur du Parlement (une voie de circulation et le trottoir) pour faire de l'affichage publicitaire pour des véhicules Ford et RAM. Cela n'a pas été très apprécié.

M. Samson estime qu'il est important de rencontrer le Bureau des grands événements ainsi que le FEQ afin de les sensibiliser à la présence de résidents et à la qualité de vie.

Camions – Il y a énormément de camionnage sur la rue Dalhousie.

Vitesse excessive – La vitesse demeure excessive dans le quartier mais en particulier sur Quai Saint-André et sur la rue du Marché-Champlain.

M^{me} Coulombe-Leduc mentionne que la courbe de la rue Marché-Champlain qui rejoint le boulevard Champlain va être refaite l'année prochaine pour l'adoucir et pour laisser plus d'espace aux piétons. Le réaménagement est attendu depuis longtemps, mais le processus est plus long à se mettre en branle parce qu'il fallait s'entendre avec le propriétaire du terrain sur lequel on doit empiéter pour effectuer les travaux.

Vandalisme – Il y a plus de vandalisme dans les autos et plus d'activités autour des poubelles. Il faudrait plus de présence policière.

Autobus bruyants et diesel cancérigène – Encore beaucoup trop d'autobus bruyants et de diesel sur les rues du quartier ce qui incommode la circulation à pied et les gens qui habitent tout près.

Poubelles – Les poubelles sont à la traîne dans le Vieux-Québec. Le ramassage n'a lieu qu'en fin d'après-midi alors qu'auparavant, cela avait lieu le matin. La rue Garneau en particulier est problématique. Le problème vient des résidents et pas nécessairement des locataires Airbnb. Il faudrait peut-être changer l'horaire des collectes, en augmenter la fréquence, donner plus des contraventions, sensibiliser les résidents et installer des points de dépôt.

Il y a en fait trois types de collecte, une pour les poubelles, une pour le recyclage et une pour les poubelles publiques. La première collecte a lieu très tôt le matin, ce qui est désagréable parce que cela oblige les riverains à garder leurs fenêtres fermées.

Places éphémères – La plage urbaine n'est pas revenue à la place d'Youville ce qui en a déçu plusieurs. D'autres places éphémères installées il y a quelques années ne sont pas revenues. Il y aurait lieu de se réapproprier certains secteurs comme l'îlot des Palais et l'îlot Fleurie.

Commerçants – La musique dispensée par les commerçants sur les rues Saint-Louis et Saint-Jean est beaucoup trop bruyante. Il y a également beaucoup trop de pancartes publicitaires de la part des restaurateurs.

Réseau de transport de la Capitale (RTC) – Il y a souvent des interruptions et des contournements qui ne sont pas très bien annoncés.

Véhicules bruyants – Sur la rue Saint-Louis, dans la continuité de Grande Allée, le problème des voitures bruyantes est toujours présent. Il y a également de plus en plus de motos et, en particulier, de motos de résidents stationnées dans le Vieux-Québec. Il n'y a qu'une seule pancarte interdisant les motos dans le quartier. Elle est située à l'entrée de la rue Saint-Louis et elle est masquée par la végétation. Il faudrait qu'elle soit plus évidente et qu'il y en ait ailleurs.

Mobilier urbain – L'accès au mobilier urbain a été bloqué dans le Vieux-Port, lors de la tenue de l'événement Plein Art. Des clôtures bloquaient l'accès au sentier, aux zones d'ombre, aux chaises Adirondak, aux tables de pique-

nique et même aux bouées de sauvetage. Les clôtures auraient facilement pu être reculées de 4 mètres au moins.

Tour cyclisme – Des rues ont été barrées, c'est normal, mais certaines l'ont été plusieurs jours à l'avance et sans que les citoyens soient avisés.

Itinérance – Même si ce n'est pas aussi marqué que dans le quartier de Saint-Roch, le quartier est également affecté par la détresse humaine et l'itinérance, surtout la nuit et très tôt le matin. Le phénomène semble avoir pris plus d'importance cette année. On mentionne le Vieux-Port, la Place Royale et plus particulièrement la rue du Porche et la rue d'Auteuil, à la hauteur de la Maison Dauphine.

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale procède actuellement à un dénombrement du nombre de personnes en situation d'itinérance visible dans différents secteurs de la Ville.

Stationnement sous la porte Saint-Jean – Des véhicules publics stationnent sous la porte Saint-Jean. C'est parfois un camion de la Ville, un véhicule de police ou une ambulance qui s'arrête pour une pause. C'est un passage très touristique fréquenté qui n'est pas très approprié pour ce genre d'arrêt.

Stationnement avec vignette – Les cases de stationnement sur rue réservées aux résidents sont souvent utilisées par les touristes alors qu'on manque déjà de place de stationnement.

M. Masse se demande si une campagne publicitaire ne devrait pas faire la promotion des stationnements publics. Il se demande également si la tolérance dont fait preuve la Ville lors des jours de congé devrait continuer de s'appliquer aux cases de stationnement à vignettes compte tenu du manque de stationnement flagrant pour les résidents.

M^{me} Coulombe-Leduc reconnaît que la zone 8 de la haute ville du Vieux-Québec est très problématique avec un ratio de 250 cases pour 750 vignettes.

Elle précise qu'en 2019, 4 731 constats d'infraction ont été émis de janvier à août. Pour la même période en 2022, on compte 7 113 constats. Si on réduit la période à juin juillet, le nombre de constats a été de 2 309 en 2019 comparativement à 3 732 cet été. La problématique continue d'exister. Plusieurs questions se posent sur les incitatifs qui pourraient être mis de l'avant pour remédier à la situation. Les chantiers sur le stationnement et sur la mobilité mis de l'avant par la Table de concertation du Vieux-Québec seront importants à cet égard.

911 – Est-ce que les appels concernant le stationnement illégal sont pris au sérieux ? M^{me} Coulombe-Leduc mentionne que les appels sont traités selon leur niveau de priorité et que le stationnement n'est pas prioritaire. Elle rappelle que le 311 demeure un moyen de signalement et une source de données pour établir des profils et des statistiques sur lesquels baser les interventions. Il ne faut pas hésiter à y avoir recours même si c'est tannant.

Travaux – Il y a trop de travaux d'importance simultanément dans le quartier, ce qui nuit à la circulation et enlève de nombreuses cases de stationnement.

Canopée – Le Vieux-Québec est la zone avec la plus faible canopée sur le territoire de la Ville. Il y a beaucoup d'îlots de chaleur. De plus, plusieurs arbres existants manquent cruellement d'entretien.

Parcs de la Commission de la capitale nationale – Le report quasi *sine qua non* du parc du Cavalier-du-Moulin de même que le laisser-aller du parc du Corps-de-Garde déçoivent. Ce dernier est devenu une poubelle à ciel ouvert où seringues, bouteilles de bières cassées et godemiché choquent les regards.

Après une compilation sommaire, M. Samson fait part des résultats pour l'attribution des prix Orange et Citron VQCBCP 2022.

Orange – Ex aequo, la baignage à l'Oasis du Port de Québec et les spectacles de l'Agora du Vieux-Port.

Citron – Ex aequo, l'augmentation des autocars et la circulation et stationnement sur les rues résidentielles.

22-08-05 Séance d'information publique : Travaux sur la rue Saint-Stanislas et dans le secteur de la côte du Palais

M. Samson souhaiterait connaître les impacts sur les travailleurs et les résidents de même que les mesures de mitigation concernant les travaux sur la rue Saint-Stanislas et dans le secteur de la côte du Palais.

M^{me} Coulombe-Leduc indique que les travaux sont déjà bien entamés sur la rue Saint-Stanislas. La rue est refaite en surface et les trottoirs sont abaissés. Les travaux devraient être terminés à la fin novembre.

Les travaux sur la côte du Palais visent à sécuriser l'intersection pour les piétons et les automobilistes. Les travaux portent sur des saillies de trottoir, renflement de rues, îlots centraux, traverses piétonnes, cheminement des véhicules et signalisation. L'appel d'offres a été effectué. Il est trop tard pour penser bonifier le projet parce que le processus est déjà bien avancé. M^{me} Coulombe-Leduc va vérifier s'il est possible de partager avec le conseil de quartier les esquisses finales du projet. Elle ne connaît pas pour le moment la date prévue de fin des travaux.

Ces améliorations sont faites selon les principes énoncés dans le plan d'intervention pour le confort et la sécurité des piétons et cyclistes dans le Vieux-Québec ([Rapport Murphy](#)).

M. Baillargeon rappelle qu'une résolution du conseil de quartier demandait de bonifier l'intersection de la côte du Palais pour les cyclistes. M^{me} Coulombe-Leduc mentionne que la Ville n'a pas prévu à ce stade-ci d'insérer une piste cyclable mais qu'elle se garde une marge de manœuvre à cet effet.

Un citoyen demande s'il y a eu concertation entre les travaux de la Ville et les travaux de construction de l'îlot Mc William. M^{me} Coulombe-Leduc mentionne que les travaux sur l'îlot devaient être terminés ce qui n'est pas le cas, les

travaux étant retardés de plusieurs mois. La Ville va devoir procéder quand même.

M. Masse mentionne qu'il y a eu un imbroglio aujourd'hui, la circulation sur la rue Saint-Stanislas ayant été détournée vers la rue Saint-Jean alors que celle-ci était encore piétonne et fermée à la circulation.

Un citoyen indique que le nettoyage des fenêtres de l'îlot McWilliam n'est prévu qu'en janvier seulement ce qui confirme le retard. Il est étonné du fait qu'une centaine de cases de stationnement à vignettes ont été retirées dans le secteur pour différentes raisons et différents projets sans aucune compensation. Il dénonce le manque de communication de la Ville à l'interne et à l'externe. Il y a place à l'amélioration.

22-08-06 Période d'information de la conseillère municipale

Chemin temporaire de la Citadelle – M^{me} Mélissa Coulombe-Leduc mentionne qu'on est toujours en attente d'un échéancier pour les travaux de démantèlement du chemin temporaire.

Assurances – Le problème des assurances pour les maisons patrimoniales n'est pas un enjeu propre à la Ville comme on a pu le constater au sommet *Québec ville apprenante*. Cela existe dans plusieurs villes patrimoniales et même dans des secteurs non patrimoniaux comme le quartier Saint-Jean-Baptiste. Action Patrimoine et l'Association de propriétaires des maisons patrimoniales ont posé des actions auprès du Bureau des assureurs du Canada. Elle va contacter Action patrimoine à ce sujet après leur colloque annuel qui a lieu le 13 octobre. Le ministère de la Culture et des Communications fait également des démarches pour informer les assureurs de ses exigences en cas de sinistre.

Toutes les maisons patrimoniales au Québec sont concernées. Le sujet pourrait être apporté à l'Union des municipalités du Québec à la prochaine rencontre qui a lieu à la fin de l'automne.

Un citoyen mentionne qu'aucun des 11 assureurs qui ont leur siège social à Québec n'accepte d'assurer les immeubles patrimoniaux ou situés dans des zones patrimoniales. La solution devra passer selon lui par l'Autorité des marchés financiers qui ont pour mission de s'assurer de l'accessibilité des services financiers à tous.

Une citoyenne précise que l'argent mis dans les assurances c'est de l'argent qui n'est pas investi dans l'entretien des immeubles et si les immeubles sont mal entretenus, ils sont plus à risque et les assurances augmentent.

M. Samson offre l'aide et l'appui du conseil de quartier et de ses partenaires pour collaborer et envisager des pistes de solution.

Piste cyclable, secteur Dalhousie – Des mesures correctives temporaires de sécurité seront mises en place l'été prochain en attendant le réaménagement complet du secteur.

Rue Saint-Paul – Il reste encore trois semaines de travaux pour compléter le projet.

Place de l'Hôtel-de-Ville – L'échéancier des travaux est respecté. Contrairement à ce qui a été annoncé récemment, le marché de Noël va avoir lieu mais pas sur la place comme tel.

Habitations – Un citoyen demande ce qu'il en est des 500 unités de logement dans le Vieux-Québec promises entre 2016 et 2021 par l'ancienne administration municipale. Il estime qu'on est loin du compte et que la Ville devrait s'investir davantage.

M^{me} Coulombe-Leduc rappelle que la Ville a pris l'engagement de ramener 500 personnes dans le Vieux-Québec et que l'ancienne administration comptait beaucoup sur la construction de nouvelles unités d'habitation. L'approche a changé depuis, et il faudra plus que de nouvelles habitations pour amener des résidents permanents. Il y a beaucoup d'unités d'habitation qui ne sont pas occupées et 28% qui sont occupées sur une base temporaire seulement alors qu'ailleurs dans l'arrondissement, le ratio est de 8%.

Hébergement touristique – Concernant l'entente de l'îlot McWilliam spécifiant qu'après 10 ans, il pourrait y avoir de l'hébergement touristique à cet endroit, M^{me} Coulombe-Leduc précise qu'après 10 ans, les règlements en vigueur s'appliqueront. Ainsi, si l'usage C10 n'est pas autorisé à la grille de zonage, il ne pourra y avoir d'hébergement touristique commercial. Mais il pourrait y avoir de l'hébergement touristique à la résidence principale en autant qu'il soit conforme au règlement de la Ville à cet effet. Plusieurs syndicats de copropriétés n'autorisent pas l'hébergement touristique à la résidence principale, mais certains le font.

22-08-07 Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne qui assiste pour la première fois à une assemblée félicite le conseil de quartier pour sa consultation. Elle demande à qui doit-on faire parvenir ses questions. Elle est invitée à communiquer directement avec M. Bergeron à l'adresse suivante : Denis.bergeron@ville.quebec.qc.ca. La citoyenne souhaiterait faire part à une prochaine assemblée de son expérience positive concernant l'hébergement touristique.

Étant donné l'heure avancée, la discussion qui s'amorce sur la réglementation applicable est reportée à une autre assemblée.

M. Jocelyn Gilbert ayant manifesté son intérêt à siéger comme membre coopté, il est invité à remplir le [formulaire de mise en candidature](#) sur le site de la Ville. Les personnes intéressées peuvent appuyer sa candidature en utilisant le même formulaire.

22-08-08 Levée de l'assemblée

Étant donné l'heure tardive et le fait qu'il n'y a plus quorum, M. Samson, appuyé par M. Laroche Casavant, procède à l'ajournement de la séance. La

date de l'ajournement demeure à préciser. La présente assemblée est levée à 22 h 30.

SIGNÉ

Alain Samson, président